

HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUES

École élémentaire André Meunier

Modalités et calendrier d'admission 2019/2020

POUR QUI ?

Le projet des horaires aménagés musique est un projet éducatif global permettant à tout élève du département de la Gironde souhaitant poursuivre un cursus musical pendant le temps scolaire, d'être accueilli à partir du CE1 par le Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud et par l'école André Meunier. Il s'inscrit dans le projet de l'école et du conservatoire, dans un esprit d'échange et de complémentarité. Ce projet nécessite de la part de l'élève et de sa famille un engagement important durant les quatre années du cursus. L'admission dans ces classes résulte d'une évaluation conjointe (Education Nationale et Conservatoire de Bordeaux) permettant de vérifier la motivation des enfants ainsi que, suivant les niveaux, les appétences ou acquis musicaux. Des tests d'admission sont réalisés en commun par l'équipe enseignante de l'Education Nationale et du Conservatoire.

CALENDRIER

Réunion d'information

Mardi 5 février 2019 à 18h30

à l'école André Meunier

2, rue du Noviciat - 33800 Bordeaux

Retour des dossiers de candidature

au plus tard le samedi 9 mars 2019 à 18h

à l'accueil du conservatoire ou par courrier postal
à l'adresse suivante :

22 quai Sainte Croix

BP 90060 - 33045 Bordeaux Cedex

Retrait des dossiers

à l'accueil du conservatoire ou en téléchargement sur
www.bordeaux.fr/ville/conservatoire

Pour l'entrée en CE1 :

- Participer à une séance collective de pratique musicale
- S'entretenir (en présence au moins d'un de ses parents) avec l'équipe pédagogique.

Pour l'entrée en CE2, CM1 et CM2 :

- Préparer une œuvre instrumentale libre de 3 minutes environ à interpréter devant l'équipe pédagogique.
- S'entretenir (en présence au moins d'un de ses parents) avec l'équipe pédagogique.

Tests et entretiens

Samedi 30 mars 2019

au conservatoire, 22 quai Sainte Croix

Chaque candidat recevra une convocation individuelle précisant son horaire de passage.

Admission définitive

à la fin du mois de mai 2019

Conformément à la réglementation, une commission présidée par le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, siége à la fin du mois de mai et établit la liste des enfants admis.

SCOLARITÉ CHAM AU CONSERVATOIRE

Pour les CE1, le choix de l'instrument aura lieu dans le premier trimestre de la rentrée scolaire. Les élèves vont essayer et découvrir l'ensemble des instruments proposés avant de faire un choix auprès de l'équipe pédagogique.

Pour les CE2 et CM1, le choix des instruments est contraint.

Pour les CM2, l'instrument est libre mais l'enfant doit l'avoir pratiqué 3 ans préalablement.

PROPOSITION INSTRUMENTALE

CE1/débutant – 3 places par instrument

Accordéon, hautbois, basson, clarinette, trompette, trombone, tuba, cor

CE2/ 2^{ème} année d'instrument

Violon, basson

CM1/ 3^{ème} année d'instrument

Trombone, tuba, cor, luth

CM2 / 4^{ème} année de pratique instrumentale

La pratique d'un 2^e instrument n'est pas envisageable en cycle 1

Coût de la formation artistique au conservatoire

[conformément à la délibération annuelle du conseil municipal de la ville de Bordeaux]

CHAM : exonérés des droits d'inscription

Prévoir la location ou l'achat d'un instrument.

Dans le cas d'un double cursus danse/musique, les droits d'inscription en vigueur seront à régler.

Pour information, tarifs de l'année 2018/19

- Pour les résidents de Bordeaux : Tarif entre 30€ et 256€, indexé sur le quotient familial avec justificatifs (avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018 & un justificatif de domicile)

- Pour les résidents hors Bordeaux : Tarif de 462€

INSCRIPTION ECOLE ANDRÉ MEUNIER

Si la réponse de la commission d'admission est positive, les parents des enfants demandant une entrée en CE1, CE2, CM1 et CM2 n'habitant pas dans le secteur de l'école élémentaire André Meunier devront faire une demande de dérogation auprès de la Direction de l'Éducation de la mairie de Bordeaux.

Renseignements - Cité Municipale :

4 rue Claude Bonnier 33077 Bordeaux – 05 56 10 20 68

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

École Élémentaire André Meunier

2 rue du Noviciat - 33800 Bordeaux

Monsieur Jean-François PEYRON

Directeur

05 56 91 78 91

Ce.0330502s@ac-bordeaux.fr

Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud

Madame Khoudjia Benamra

Service vie scolaire - Secrétaire pédagogique

05 56 33 94 53

k.benamra@mairie-bordeaux.fr



**CONSERVATOIRE
DE BORDEAUX-JACQUES THIBAUD**
musiques et arts de la scène

22, quai Sainte-Croix – BP 90060
33045 BORDEAUX Cedex
<http://www.bordeaux.fr/ville/conservatoire>

Edition du : 07/01/2019